

# HARCÈLEMENT MORAL

L'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les agissements de harcèlement moral (art. L.1152-4 du Code du travail) et de sanctionner tout salarié ayant procédé à de tels actes (art. L.1152-5 du Code du travail).

## Objectif général :

L'employeur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les agissements de harcèlement moral (art. L.1152-4 du Code du travail) et de sanctionner tout salarié ayant procédé à de tels actes (art. L.1152-5 du Code du travail).

## Objectifs pédagogiques de la formation

· Maîtriser et s'approprier les connaissances de base en matière d'harcèlement moral en entreprise, anticiper, agir et suivre les process internes

## A quel public s'adresse cette formation ?

Dirigeants TPE/PME, Responsable RH, Elus CSE, Référent QVT / Sécurité, équipe d'encadrement

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Afin de pouvoir analyser vos besoins et organiser au mieux votre formation, nous vous prions dès lors de l'inscription, de nous communiquer la nature de votre handicap en nous contactant par téléphone au 04 92 04 89 40 ou au 07 56 97 53 27 ou par voie électronique à l'adresse mail suivante : [contact@formex-formations.com](mailto:contact@formex-formations.com). Nous étudierons par la suite la faisabilité du projet de formation (voir également notre politique de handicap accessible sur notre site en ligne : [formex-formations.com](http://formex-formations.com))

## Pré-requis de la formation

Aucun

## Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

Feuilles de présence, questions orales ou écrites (QCM), mise en situation, évaluation formative en continu, attestation de fin de formation

## Ressources techniques et pédagogiques :

Méthode interactive, visualisation, mise en pratique, test, application, 1h de suivi post formation dans les 30 jours qui suivent en visioconférence ou entretien téléphonique

## Dispositif post-formation :

Possibilité d'une journée d'approfondissement complémentaire en option

## Moyens-supports pédagogiques :

Ordinateur portable, Vidéoprojecteur, Caméra, Dictaphone, Paperboard, CD ROM, clé USB, Films, Photographies, Documentation, Internet, Livret pédagogique remis aux participants.

## Modalités de validation :

Résultats attendus à l'issue de la formation :  
Evaluation de fin de formation  
Certificat d'assiduité

**Prix :** sur devis

**Durée :** 7h (1jour)

**Lieu de la formation :**

dans nos locaux, chez le client ou en distanciel

**Type de formation :**

Intra

**Nombre maximal de participants :** 12 personnes

**Intervenants :**

Juliana CURATOLO

**Délais d'accès :**

3 semaines

**Dernière modification :**

22/03/2024

**Modalités d'accès :**

Pour tout renseignement concernant une demande d'inscription, nous vous prions de nous contacter via notre formulaire de contact en ligne. Vous pouvez également effectuer votre demande par mail à l'adresse suivante : [contact@formex-formations.com](mailto:contact@formex-formations.com) ou par téléphone au 04 92 04 89 40 ou 07 56 97 53 27.

## ASSOCIATION FORMEX

Loi 1901

17, rue Alfred Mortier à Nice - 06000

E-mail: [contact@formex-formations.com](mailto:contact@formex-formations.com)

Tél: 04 92 04 89 40 - 07 56 81 37 30 - Fax 04 93 55 72 43

[www.formex-formations.com](http://www.formex-formations.com)

SIRET 508 644 788 00012 - NAF 9499Z - Numéro d'agrément: 93.060.64.86.06 - TVA FR 22 508644788



**F O R M E X**

## PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

### 1ère demi-journée :

- Présentation générale, définition et évolution du harcèlement moral
- Le rôle, les obligations et la responsabilité du dirigeant
- Le rôle des acteurs internes et externes (CSE, référents, médecine du travail...)
- Les procédures de prévention
- Les moyens d'actions et de suivi

### 2ème demi-journée :

- Le droit d'alerte en situation de harcèlement moral
- L'enquête de A à Z
- Les outils de contrôle a posteriori
- L'importance d'une communication interne forte
- La gestion de la médiation et des éventuels contentieux
- Les points de vue jurisprudentiels

### Méthode d'évaluation des situations et des progrès Questions diverses / Débats

#### ASSOCIATION FORMEX

Loi 1901

17, rue Alfred Mortier à Nice - 06000

E-mail: [contact@formex-formations.com](mailto:contact@formex-formations.com)

Tél: 04 92 04 89 40 - 07 56 81 37 30 - Fax 04 93 55 72 43

[www.formex-formations.com](http://www.formex-formations.com)

SIRET 508 644 788 00012 - NAF 9499Z - Numéro d'agrément: 93.060.64.86.06 - TVA FR 22 508644788



**F O R M E X**